

Communiqué de presse

Gestion durable des eaux pluviales : la Banque des Territoires soutient l'ASA de Cuchery et de La Neuville-aux-Larris pour désimperméabiliser 4 km de voirie.

Châlons-en-Champagne, le 28 août 2026

David Levasseur, président de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) d'aménagement hydraulique, de voirie et des côteaux de Cuchery et de La Neuville-aux-Larris, et Stéphane Acquette, directeur régional adjoint Grand Est de la Banque des Territoires, ont signé un prêt d'un montant de 800 K€ pour financer la désimperméabilisation de 4 km de voirie.

L'ASA de Cuchery et de La Neuville-aux-Larris a sollicité la Banque des Territoires pour financer les travaux de désimperméabilisation d'une partie de la voirie qu'elle exploite dans la Marne, afin de protéger les deux villages des eaux pluviales. L'amélioration de la perméabilité du sol sur une distance de 4 km de voirie, permettra également de protéger les vignes des ruissellements, de limiter l'érosion des sols, et de préserver la biodiversité. Elle sera aussi un frein à la construction d'infrastructures en béton moins respectueuses de l'environnement.

Le coût total de l'opération s'élève à 990 K€ dont 950 K€ pour les travaux, et 40 K€ pour les études.

Le financement est assuré à hauteur de 800 K€ par un prêt sur Fonds d'Épargne, notamment via le Livret A, mobilisé par la Banque des Territoires pour des initiatives d'intérêt général.

Cette opération s'inscrit dans l'accompagnement de la Banque des Territoires des projets hydrauliques doux qu'elle soutient.

Pour David Levasseur, président de l'ASA de Cuchery et de La Neuville-aux-Larris :

« La Banque des Territoires nous permet de financer ce beau projet, et de le faire sur 25 ans. Mon expérience avec la Banque des Territoires sera partagée lors de réunions d'autres ASA de Champagne (ASAVC, Association des ASA du Vignoble Champenois) et permettra de découvrir ce type de financement ».

Pour Stéphane Acquette, directeur régional adjoint Grand Est de la Banque des Territoires :

« Ce projet d'anticipation des impacts du changement climatique est une illustration parfaite de l'engagement de la Banque des Territoires pour des territoires plus résilients, et une réponse durable aux enjeux environnementaux. »

La signature a eu lieu ce jour sur le stand de la Banque des Territoires, à l'occasion du Carrefour des Elus, en présence d'Aklir Saidoune, directeur territorial Marne-Ardenne de la Banque des Territoires.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

À propos de l'ASA de Cuchery et de la Neuville-aux-Larris :

L'association syndicale autorisée a été créée le 4 juillet 2003.

Son but est l'aménagement de l'hydraulique et de la voirie des coteaux viticoles de Cuchery et La Neuville aux Larris, 2 communes sur le même versant.

Cette association est gérée par des professionnels viticoles, propriétaires de foncier sur le périmètre défini en 2003. Ils sont élus lors d'assemblées générales.

Contacts presse :

Banque des Territoires Grand Est - Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange - joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86